



**Secourisme & Prévention au Travail**  
**Organisme de formation**

6 rue de Chamechaude  
38360 SASSENAGE  
Tél : 04 57 13 01 55

contact@secourismeprevention.fr

Sassenage, le 24/08/2017

lundi 12 février 2018  
08:30 à 12:30 13:30 à 16:30  
00/00/00

Commune de Crêts en Belledonne  
St PIERRE D'ALLEVARD

38330 CRETS EN BELLEDONNE

Commune de Crêts en Belledoni  
St PIERRE D'ALLEVARD

38330 CRETS EN BELLEDONNE

Messieurs,

Suite à votre accord, nous avons enregistré l'inscription des membres de votre personnel pour le stage de secourisme. Nous vous adressons ci-joint leur convocation.

Vous trouverez également en deux exemplaires, la convention de formation.

Afin de valider leur inscription, merci de nous adresser l'exemplaire qui nous est destiné, signé.

Nous vous adresserons après le stage les attestations de présence ainsi que les certificats de formation.

En vous remerciant pour votre collaboration, et restant à votre disposition,  
Nous vous prions d'agréer Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Victor FRAILE  
Directeur

**EXEMPLAIRE à NOUS RETOURNER signé**  
**CONVENTION DE FORMATION n° 18004/2888**

<b>Secourisme &amp; Prévention au Travail</b> <b>Organisme de formation</b> 6 rue de Chamechaude 38360 SASSENAGE Tél : 04 57 13 01 55 Siret : 788425189 00016	<b>Commune de Crêts en Belledonne</b> St PIERRE D'ALLEVARD  38330 CRETS EN BELLEDONNE
--	--

Entre les soussignés :

- 1 - La Sté Secourisme & Prévention au Travail, déclarée à la préfecture de Région sous le n° 82 38 05390 38
- 2 - L'entreprise ci-dessus, est conclue la convention en application de l'art L.6313-1 du Code du travail

ARTICLE 1 : La Sté Secourisme & Prévention au Travail organise au profit des salariés l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : PSC1	Formation 7 h
Objectifs : Acquisition de connaissances en matière d'intervention d'urgence.	
Moyens pédagogiques : Mannequins assistés par ordinateur, moyens vidéo, documentation technique.	
Encadrement : Rudy GREBERT moniteur SST, - médecin du travail.	
Validation des acquis : Préparation au Certificat - contrôle de connaissances continu et en fin de stage.	
Dates et lieu : 12/02/18 00/00/00	CRETS EN BELLEDONNE

ARTICLE 2 : La Sté Secourisme & Prévention au Travail y accueillera 10 personne(s) dont les noms figureront sur l'attestation de présence délivrée en fin de stage.

ARTICLE 3 : En contrepartie, l'employeur s'engage à régler les frais suivants : (TVA non applicable art. 293B du CGI)

FORFAIT	€	900
---------	---	-----

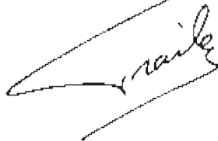
ARTICLE 4 : En cas d'inexécution de ce stage les sommes engagées seraient remboursées. En cas de dédit à moins de 8 jours francs avant le début du stage ou en cas d'abandon, le Centre de Formation facturera 30% du coût de la prestation, conformément aux dispositions réglementaires.

ARTICLE 5 : Mode de règlement et conflits : Aucun escompte n'est accordé, il n'est pas appliqué de pénalité de retard en cas de règlement tardif. Procédure à l'amiable.

ARTICLE 6 : La présente convention est valable pour la durée visée à l'article 1. Les fonds engagés par cette convention s'imputeront sur la participation de l'année 2018

Fait à Sassenage, 24/08/2017

La Sté Secourisme &  
Prévention au Travail



pour l'Entreprise  
(Nom et qualité du  
signataire- cachet)

# CONVENTION DE FORMATION n° 18004/2888

<b>Secourisme &amp; Prévention au Travail</b> <b>Organisme de formation</b> 6 rue de Chamechaude 38360 SASSENAGE Tél : 04 57 13 01 55 Siret :788425189 00016	<b>Commune de Crêts en Belledonne</b> St PIERRE D'ALLEVARD  38330 CRETS EN BELLEDONNE
---	--

Entre les soussignés :

- 1 - La Sté Secourisme & Prévention au Travail, déclarée à la préfecture de Région sous le n° 82 38 05390 38
- 2 - L'entreprise ci-dessus, est conclue la convention en application de l'art L.6313-1 du Code du travail

ARTICLE 1 : La Sté Secourisme & Prévention au Travail organise au profit des salariés l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : PSC1	Formation 7 h	
Objectifs : Acquisition de connaissances en matière d'intervention d'urgence.		
Moyens pédagogiques : Mannequins assistés par ordinateur, moyens vidéo, documentation technique.		
Encadrement : Rudy GREBERT moniteur SST, - médecin du travail.		
Validation des acquis : Préparation au Certificat - contrôle de connaissances continu et en fin de stage.		
Dates et lieu : 12/02/18	00/00/00	CRETS EN BELLEDONNE

ARTICLE 2 : La Sté Secourisme & Prévention au Travail y accueillera 10 personne(s) dont les noms figureront sur l'attestation de présence délivrée en fin de stage.

ARTICLE 3 : En contrepartie, l'employeur s'engage à régler les frais suivants : (TVA non applicable art. 293B du CGI)

FORFAIT	€	900
---------	---	-----

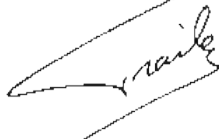
ARTICLE 4 : En cas d'inexécution de ce stage les sommes engagées seraient remboursées. En cas de dédit à moins de 8 jours francs avant le début du stage ou en cas d'abandon, le Centre de Formation facturera 30% du coût de la prestation, conformément aux dispositions réglementaires.

ARTICLE 5 : Mode de règlement et conflits : Aucun escompte n'est accordé, il n'est pas appliqué de pénalité de retard en cas de règlement tardif. Procédure à l'amiable.

ARTICLE 6 : La présente convention est valable pour la durée visée à l'article 1. Les fonds engagés par cette convention s'imputeront sur la participation de l'année 2018

Fait à Sassenage, 24/08/2017

La Sté Secourisme &  
Prévention au Travail



pour l'Entreprise  
(Nom et qualité du  
signataire- cachet)



**Liste à nous retourner**

Merci

	date_naissance :	OK

**CONVOCATION**

Sassenage 24/08/2017

réf. stage ->

**Liste à fournir 18004**

*Commune de Crêts en Belledonne*

Madame, Monsieur,

Suite à votre inscription par votre entreprise, nous vous prions de bien vouloir vous rendre au stage qui se déroulera :

<b>lundi 12 février 2018</b> <b>08:30 à 12:30 13:30 à 16:30</b> <b>00/00/00</b>
<b>Commune de Crêts en Belledonne</b>  <b>St PIERRE D'ALLEVARD</b>  <b>38330 CRETS EN BELLEDONNE</b>

Avec nos remerciements, et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gaëlle

